

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard . . . . . 01.40.58.75.00  
Annonces . . . . . 01.40.58.77.56  
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1643 - page 101**

**91 - Essonne**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau.

**LES EDITIONS CERES.**

*Objet* : favoriser, développer et promouvoir dans le monde entier; édition et diffusion de magazines, livres et contenus principalement à caractère juridique, en format papier et ou numérique, dans le respect du droit des auteurs et de la propriété intellectuelle et de toute autre oeuvre dérivée (audio, vidéo, multimédia); organisation de rencontres colloques, débats, conférences permettant de diffuser sa production, promouvoir ses actions et plus largement une culture juridique ouverte à tous; accompagner les adhérents dans leur fonctionnement, leurs missions économiques et la gestion des activités sociales et culturelles en leur donnant des informations utiles grâce à des réunions, des rencontres entre adhérents et ou en leur adressant des supports de communication spécifiques; proposer et organiser des formations susceptibles d'améliorer le fonctionnement des institutions représentatives du personnel et organismes similaires; coordonner, développer, soutenir les réalisations communes aux comités d'entreprises ou similaires et associations locales, dans le domaine des activités sociales, culturelles et de loisirs, de vacances et de tourisme; permettre la participation et l'émancipation du plus grand nombre des salariés et leur famille notamment des salariés des petites et moyennes entreprises, aux activités sociales culturelles et de loisirs, afin de réduire les inégalités; oeuvrer pour la solidarité sous toutes ses formes pour permettre aux adhérents d'agir en commun de façon à placer l'humain au centre de ses projets; offrir à titre onéreux ou gratuit les services qui permettent la réalisation de ces objectifs; développer un réseau de partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire; produire, réaliser, créer, diffuser des productions culturelles et destinées à tous les publics, ainsi que d'autres formes de l'expression artistique, dont les productions d'artistes amateurs; participe à la création, la diffusion et à ce qui détermine la richesse de l'expression littéraire et culturelle, elle est un relais indispensable entre les auteurs, créateurs et leurs publics; elle le fait dans le respect des libertés et des valeurs individuelles et des législations en vigueur.

*Siège social* : 1ER, 73, quai DE L ORGE, 91200 ATHIS-MONS.  
*Date de la déclaration* : 18 février 2017.

